



« Au 31 décembre on sera à la rue on n'a plus rien... »

Après quatre ans en France, Ibrahim Soumahoro et Fatoumata Mara ont épuisé tous les recours pour obtenir ici le droit d'asile. Au 31 décembre, ils n'ont pas le choix, ils vont quitter leur logement de Saint-Brieuc. Sans solution, puisqu'ils ne peuvent travailler ni l'un ni l'autre.

Dimitri Rouchon-Borie

● Ibrahim Soumahoro ne saurait pas bien dire quel est son pays. La Côte-d'Ivoire ? Que connaît-il encore de cette terre qu'il a quittée en pleine guerre, quand il était minot ? La Guinée voisine ? Il y a rencontré sa femme, Fatoumata Mara. Mais ils ont dû fuir encore, parce que leur union n'a pas gagné la bénédiction familiale. La France, alors, où le jeune couple a trouvé refuge en octobre 2018 ? « Je dois beaucoup à la France, parce

qu'ici, mes enfants peuvent avoir ce que moi je n'ai pas eu, aller à l'école et avoir une vie plus radieuse », dit-il, dans le salon de cet appartement qui est, encore, pour quelques jours, le logement familial.

Au 31 décembre 2022, ils devront avoir fait leurs valises et quitté les lieux, parce qu'ils ont été définitivement déboutés de toutes leurs demandes d'asile. « On avait aussi une Obligation de quitter le territoire français, mais notre avocate l'a fait annuler, explique Fatoumata Mara.

Parce qu'on n'est pas du même pays à l'origine, mon mari et moi, alors ils font comment, ils renvoient qui, où, et les enfants ? »

« **Si on s'entête...** »

« Mais si on s'entête à rester dans l'appartement, on peut avoir une nouvelle OQTF », souffle Ibrahim. « Alors après le 31, nous serons livrés à nous-même, et nous ne savons pas où aller ». Dans les jours qui viennent, le couple va tout de même essayer de mettre un peu de Noël dans les ennuis. Pour les enfants, qui voient qu'il y a « de la joie » dans les rues. Le plus âgé des deux est scolarisé dans l'école Jean-Nicolas, juste à côté. Tout petit, mais assez attentif pour comprendre.

« On lui a expliqué qu'on allait perdre le logement », raconte Fatoumata. « Je me souviens, il était assis entre nous, et il a pris notre main, à chacun, et il a dit maman, papa, ne vous

« *Moi je voudrais payer des impôts, ici maintenant, pour rendre aussi ce dont j'ai bénéficié.* »

IBRAHIM SOUMAHORO

inquiétez pas, ça va aller, j'ai coulé les larmes ». Mais le bonhomme est triste. Triste à l'école. Il ne mange plus assez. « On a dû l'hospitaliser pour qu'il reprenne des forces ».

Promesse d'embauche dans le bâtiment

Ibrahim, lui, sollicite le 115, dans l'espoir qu'un logement se libère quelque part. « On a l'impression d'être calés. On ne peut rien faire, pas avancer, parce qu'on ne peut pas se loger, on n'a pas d'argent. Et on n'a pas

d'argent parce qu'on ne peut pas travailler. On n'a pas le droit, c'est écrit sur le titre de séjour ».

Il avait une promesse d'embauche dans le bâtiment. « Mais ça ne suffit pas. Moi je voudrais payer des impôts, ici maintenant, pour rendre aussi ce dont j'ai bénéficié ». Sa femme a prospecté dans les Ehpad de Saint-Brieuc. « Personne ne peut m'embaucher parce que je n'ai pas les papiers ».

La rue

Ils pourront déposer une demande pour un titre de séjour vie privée et familiale, car leurs enfants sont nés en France. Mais dans un an seulement. En attendant, la famille se prépare à toutes les éventualités. L'une des plus probables : « Nous mettre à l'abri avec les enfants », explique Fatoumata. Ibrahim, lui, pourrait alors se retrouver à la rue. « Je suis adulte, je peux me débrouiller, l'important, c'est les enfants ».